

AVIS RECEPTIONNE PAR MAIL

BRIAND Mickaël <m.briand@charente-maritime.cci.fr> ven. 19 juil. 11:20



Mickaël BRIAND

Conseiller entreprises - Aménagement du Territoire - Médiateur

T. 05 46 00 73 36 | M. 06 86 58 28 17

Email : m.briand@charente-maritime.cci.fr

www.charente-maritime.cci.fr



De : AUGER Isabelle <i.auger@charente-maritime.cci.fr>

Envoyé : vendredi 19 juillet 2024 10:57

À : emmanuel.festal@gmail.com; mairie@chevanceaux.f

Cc : CHARTIER Florence <f.chartier@charente-maritime.cci.fr>; BRIAND Mickaël <m.briand@charente-maritime.cci.fr>; ARTAUD Marie-Laure <ml.artaud@charente-maritime.cci.fr>

Objet : Chevanceaux PLU

Dossier Suivi par :

Mickaël Briand - Chargé de Mission Urbanisme - m.briand@charente-maritime.cci.fr - 05 46 00 73 36

Maire-Laure Artaud - Responsable de l'Antenne de Saintes – ml.artaud@charente-maritime.cci.fr – 06 85 82 82 45

Monsieur Le Maire,

En réponse à votre projet de PLU présenté à la réunion PPA du 4 juillet dernier, les services de la CCI ont procédé à son examen. Voici nos remarques techniques sur ce projet :

1. Le rapport de présentation est clair, relativement complet, il ne relève néanmoins pas l'armurerie et le pas de tir associé, Guns & Co, qui emploie 8 personnes – 600m² de surfaces construites. **L'armurerie est classée en UB ce qui ne correspond pas à son usage et ne lui permet aucune possibilité d'évolution.** Par ailleurs, **un principe de retrait du zonage habitat avec le pas de tir** pour éviter les conflits d'usages semble indispensable.
2. Le classement de la carrière est effectué en Upv, qui semble limitatif à l'exploitation d'un parc photovoltaïque. Nous vous demandons de vérifier que **le maintien de l'activité extractive est bien inscrit dans le règlement.**
3. Le projet comporte **un principe de protection des linéaires commerciaux** pour éviter les changements de destination des locaux d'activités concerné. Un travail plus approfondi pourrait être **intéressant à mettre en place pour la commune au travers d'un périmètre de protection et de préemption des Fonds de Commerce et Artisanaux**, outil que nous proposons de présenter à la commune.

Les autres points du projet, en particulier le PADD et les OAP n'appellent pas d'autres remarques techniques de notre part,

Vous en souhaitant bonne réception,

Bien cordialement.